



AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT (SERVICES DE CONSULTANTS)

COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET MONETAIRE DE L'AFRIQUE CENTRALE

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES INSTITUTIONS DU MARCHE FINANCIER UNIFIE D'AFRIQUE CENTRALE

Secteur : Secteur Financier, marchés financiers

Le fonds fiduciaire « France Fonds Assistance Technique » met à disposition de la Banque Africaine de Développement (BAD) des ressources pour financer des activités de renforcement de capacités des institutions financières de la CEMAC (Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale). La Banque Africaine de Développement a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer les services d'un **Consultant individuel chargé du Conseil en supervision-règlementation auprès du Président de la COSUMAF (Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale), de l'audit et gestion des risques.**

Les services prévus au titre de ce contrat comprennent (i) *le conseil au Président de la COSUMAF sur les questions règlementation-supervision, (ii) la réalisation d'une étude sur les forces et faiblesses du dispositif de surveillance du marché et audit des structures agréées du marché ;(iii) la réalisation d'une cartographie des risques et proposer des mesures de mitigation et un cadre de gestion des risques ;(iv) la réalisation d'un guide d'inspection, et tous autres activités en lien avec le projet.*

La Banque Africaine de Développement invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (Lettre de motivation, CV, référence de prestations similaires, expériences dans des missions comparables, disponibilité, etc.).

Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte des candidats présélectionnés et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. Il est à noter que l'intérêt manifesté par un Consultant individuel n'implique aucune obligation de la part de la Banque Africaine de Développement de le retenir. Le lieu de réalisation des prestations sera à Libreville, Gabon. Autant que possible, le télétravail sera privilégié. La COSUMAF et le consultant s'accorderont sur ces modalités.

Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures locales d'ouverture de bureaux.

Les expressions d'intérêt soumise en langue française uniquement doivent être, déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **14 Mai 2021 à 17 :30 GMT** et porter expressément la mention

« Projet de Renforcement des Capacités des Institutions du Marché Financier Unifié d'Afrique Centrale/ Avis à Manifestation d'Intérêt/ Conseil en supervision-règlementation » et transmise à l'adresse électronique ci-dessous.

À l'attention de **Monsieur Ahmed ATTOUT**
Manager, Division de Développement des Marchés des Capitaux
Département de Développement du Secteur Financier
Banque Africaine de Développement
Immeuble CCIA
Avenue Jean-Paul II
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
Tel : (225) 05 75 75 05 03
E-mail: a.attout@afdb.org

Avec en copie : j.guihy@afdb.org; c.mbengmezui@afdb.org

Critères d'évaluation et système de points utilisés pour l'évaluation des candidatures

Les candidatures reçues seront évaluées et classifiées uniquement, sur la base des critères suivants :

<i>Qualification générale et aptitude à la tâche à effectuer</i>	<i>30 points</i>
<i>Expérience dans la mission spécifique décrite dans le mandat</i>	<i>45 points</i>
<i>Expérience avec les organismes donateurs internationaux</i>	<i>15 points</i>
<i>Capacité linguistique</i>	<i>5 points</i>
<i>Connaissance de la région</i>	<i>5 points</i>

La note minimale requise pour être éligible est de 70 points sur 100.

Qualifications et Expériences minimales requises

Le Consultant candidat doit :

- Être titulaire d'au moins un master en économie, finance ou tout autre domaine assimilable ;
- Justifier d'au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la réglementation financière et de l'audit ;
- Justifier d'une connaissance solide des produits financiers et l'environnement de négociation de ces produits en zone CEMAC ;
- Justifier d'une expérience et des références dans la gestion des risques financiers ;
- Justifier d'une bonne connaissance de la problématique de l'industrie du marché financier, de la bourse et de l'éducation boursière et financière ;
- Justifier d'une bonne connaissance de l'environnement financier de la CEMAC ;
- Justifier d'une excellente capacité de synthèse et de rédaction ;
- Justifier d'une bonne maîtrise de la collecte et l'analyse des données qualitatives et quantitatives ;
- Faire la preuve d'une maîtrise parfaite de la langue française, tant à l'écrit qu'à l'oral.

La BAD se réserve le droit de procéder aux vérifications nécessaires des informations communiquées par les candidats.